



ANNUAL GENERAL MEETING
TUESDAY, OCTOBER 25, 2022, 12 P.M.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LE MARDI 25 OCTOBRE 2022, MIDI

Motion – Résolution 7.2

WHEREAS, *Baker Tilly* was the successful company based on the request for proposals conducted in 2020 by the APEX Secretariat for Audit Services for a period of 1 year (financial year 2020-21), with a one-year option for the 2021-22 financial year and a one-year option for the 2022-2023 financial year.

BE IT RESOLVED that the firm of *Baker Tilly* be retained for the 2022-23 financial year (the first optional year of the contract)

ATTENDU QUE *Baker Tilly* est l'entreprise retenue au terme de l'appel d'offres lancé en 2020 par le secrétariat de l'APEX pour des services de vérification pour la période d'un an (l'année financière 2020-21), avec une année d'option pour l'année financière 2021-22 et une année d'option pour l'année financière 2022-23.

IL EST RÉSOLU QUE la firme *Baker Tilly* soit retenue pour l'année financière 2022-23 (la première année optionnelle du contrat).

Proposed by / proposée par :

Seconded by / appuyée par: